Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251211-082025CCAS-DE

N° 08/2025

Commune de PLOUGONVELIN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	**Séance du 11 décembre 2025**

DATE DE CONVOCATION :
5 décembre 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
- En exercice : 17
- Présents : 13
- Votants : 14

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 18 Heures.
Le conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion de la mairie de PLOUGONVELIN, sous la présidence de Monsieur Guy LE GUERN.
Tous les membres en exercice à l'exception de :
Procuration : Aurore QUERE donne procuration à Guy LE GUERN.
Absents excusés : Bertrand AUDREN et Jocelyne POIRSON
Absente : Maryline LE GOFF

Secrétaire : Lionel BATHELIER

OBJET : ATTRIBUTION DES CADEAUX DE FIN D'ANNEE POUR LES AINES DANS L'INCAPACITE DE PARTICIPER AU REPAS DES ANCIENS. CHOIX DU FOURNISSEUR

Après avoir rappelé que la remise de ces cadeaux se fait à l'occasion de visites aux Ainés de la commune hébergés en EHPAD ou à ceux qui ont émis le souhait d'une visite à domicile, il est proposé :

- De retenir comme fournisseur La Biscuiterie de la Pointe Saint-Mathieu à Plougonvelin, pour un montant unitaire de 15 € et un nombre de paquets cadeaux de 100.

Après en avoir délibéré, le conseil administration, à l'unanimité, approuve l'attribution de cadeaux de fin d'année pour les aînés, tels que repris ci-dessus, pour les fêtes de fin d'année 2025.

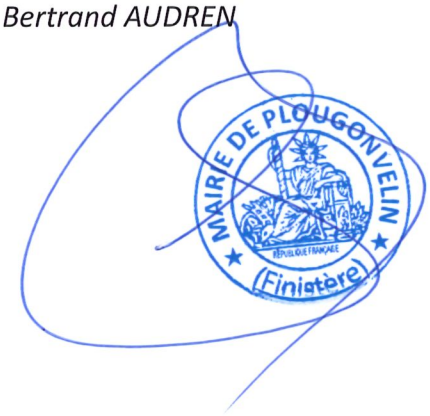
Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212901904-20251211-082025CCAS-DE

Fait et délibéré à PLOUGONVELIN,

le 11 décembre 2025

Le Président du C.C.A.S

Bertrand AUDREN



Délibération rendue exécutoire compte tenu de sa publication le

et de sa transmission au représentant de l'État le

Le Président du C.C.A.S

Bertrand AUDREN